



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/C.2/1995/3/Add.1
1er février 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ CHARGÉ DES ORGANISATIONS
NON GOUVERNEMENTALES
20-31 mars 1995
Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

EXAMEN DES RAPPORTS QUADRIENNAUX PRÉSENTÉS PAR LES ORGANISATIONS
NON GOUVERNEMENTALES DOTÉES DU STATUT CONSULTATIF (CATÉGORIES I
ET II) AUPRÈS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Suite donnée aux décisions prises par le Comité chargé des
organisations non gouvernementales à sa session de 1993

Rapports présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général
conformément à la résolution 1296 (XLIV) du Conseil économique
et social en date du 23 mai 1968

Additif

Note

À sa session de 1993, le Comité chargé des organisations non gouvernementales avait demandé que Pax Christi International lui présente à la session de 1995 un rapport sur ses activités en 1992-1993 (voir E/1993/63, par. 41).

On trouvera ci-après le rapport de Pax Christi International, reproduit tel qu'il a été présenté; les prises de position et la terminologie sont celles de cette organisation elle-même et les appellations employées n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes, ou zones ou celui de leurs autorités, ni quant au tracé des frontières ou limites.

* E/C.2/1995/1.

PAX CHRISTI INTERNATIONAL

(Catégorie II)

New York

Le groupe qui représente Pax Christi auprès de l'ONU à New York s'intéresse principalement aux questions suivantes : désarmement, commerce des armes et sécurité, développement social et droits de l'homme, enfants soldats, enfants des rues, réfugiés.

Les membres du groupe assistent aux réunions des institutions et organes des Nations Unies chargés des questions susmentionnées, nouent et maintiennent des contacts avec les autres organisations non gouvernementales partageant les mêmes préoccupations, se mettent en relation avec les missions permanentes, lorsqu'il y a lieu, interviennent dans les travaux et tiennent à jour des dossiers de fond.

Un représentant de Pax Christi participe activement aux travaux des trois sous-comités du Comité d'ONG pour le désarmement. Il assiste également aux séances de la Première Commission de l'Assemblée générale, qui traite des questions de sécurité et de désarmement. Il a par ailleurs rassemblé des documents de fond sur des sujets tels que le registre des armes classiques et s'est mis en rapport avec le Centre pour les affaires de désarmement (Département des affaires politiques) au Secrétariat de l'ONU.

Les autres représentants de Pax Christi assistent aux séances de la Troisième Commission de l'Assemblée générale relatives aux droits de l'homme et aux travaux que les sous-comités du Comité d'ONG auprès de l'UNICEF consacrent aux problèmes des enfants enrôlés dans les forces armées et des enfants des rues. Ils assistent également aux réunions des comités des ONG qui s'occupent respectivement des droits de l'homme, de la famille et du vieillissement et participent aux travaux du comité pour la liberté de religion ou de conviction.

L'événement marquant du printemps 1993 a été une pétition, déposée par le principal responsable du bureau de représentation de Pax Christi International, qui demandait aux Nations Unies de mettre fin au commerce des armes au Moyen-Orient et portait toutes les signatures recueillies par les différentes sections de Pax Christi dans le monde. Sept mille personnes ont signé cette pétition pour un moratoire sur le commerce des armes au Moyen-Orient, qui a été remise au Sous-Secrétaire général aux affaires politiques au Siège de l'Organisation, à New York, le 1er avril 1993.

Une cinquantaine de membres européens et asiatiques des groupes de travail et des commissions de Pax Christi International sont venus, le 18 octobre 1993, au Siège de l'ONU à New York. Le programme de leur visite avait été préparé par le bureau de représentation. Le matin, les participants pouvaient choisir soit de s'entretenir avec les missions permanentes auprès de l'Organisation soit de participer à un débat au Centre pour les affaires de désarmement. L'après-midi, ils se sont tous réunis au Church Center (UN Plaza). L'équipe représentant Pax Christi a fait un exposé général, évoquant entre autres sujets les travaux préparatoires du Sommet mondial pour le développement social, les questions

/...

relatives aux réfugiés, le cinquantième anniversaire de l'ONU et la réforme de l'Organisation. Puis, les participants ont formé deux groupes. L'un, qui s'intéressait plus particulièrement aux droits de l'homme, s'est entretenu avec un spécialiste des droits de l'enfant et des questions connexes et de la coopération entre les ONG pour la défense des droits fondamentaux. L'autre groupe, s'intéressant principalement aux questions de sécurité et de démilitarisation et au commerce des armes, a conféré avec l'ancien Directeur du Département des affaires de désarmement et représentant du Secrétaire général aux conférences sur le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Les visiteurs se sont également penchés sur les mécanismes nécessaires pour permettre aux organisations non gouvernementales de mener une action efficace aux Nations Unies.

À l'automne 1993, le groupe représentant Pax Christi auprès de l'ONU a consacré une grande partie de son temps aux questions se rapportant au prochain sommet mondial pour le développement social. Il a également travaillé, en décembre 1993, sur des questions relevant de la Convention relative aux droits de l'enfant; deux résolutions déposées devant la Troisième Commission au début de ce même mois portaient sur le sort tragique des enfants enrôlés dans les forces armées ou éprouvés par la guerre et des enfants victimes d'abus; Pax Christi International a contribué, par ses interventions à la Commission des droits de l'homme à Genève, à créer le climat qui a amené un nombre croissant de délégations à approuver ces résolutions.

Pax Christi International célébrera son cinquantenaire en 1995, en même temps que l'ONU. Le principal responsable de sa représentation a été invité à prendre part aux réflexions d'un groupe chargé de suggérer des façons de contribuer aux manifestations prévues par l'Organisation et des actions que les Nations Unies pourraient entreprendre dans les 50 prochaines années. Pax Christi International travaille sur un projet destiné à informer le public sur l'ONU et qui sera mené à bien par ses sections nationales, les groupes qui lui sont associés et ses correspondants.

Pax Christi International participe aux réunions du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social (1995). Elle a préparé des déclarations sur les mines terrestres antipersonnel et sur le lien entre le commerce des armes et le développement, sujets dont elle a débattu au cours des différentes réunions de sa Commission des droits de l'homme et du développement en 1992 et 1993. La préparation du Sommet mondial est actuellement au centre des activités du bureau new-yorkais auprès de l'ONU.

Grâce au dynamisme de ce bureau de représentation, de nombreuses sections nationales de Pax Christi ont participé aux campagnes nationales et internationales pour une interdiction totale des mines terrestres et elles sont de plus en plus nombreuses à prendre la tête des actions nationales. La plupart d'entre elles ont entrepris une action similaire pour convaincre leurs gouvernements respectifs de promouvoir le Registre des armes classiques et le réexamen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Depuis 1992, le Registre et le Traité font partie des questions étudiées par la Commission sur la sécurité, la démilitarisation et le commerce des armes de Pax Christi International. La section allemande a passé environ un an au Siège de l'ONU à New York pour y faire des recherches et mener une action de promotion sur ces deux questions.

/...

Le bureau de représentation de Pax Christi auprès de l'ONU fournit régulièrement au siège de cette organisation et aux sections nationales, lorsqu'ils le demandent, des informations et des moyens et matériaux utiles et les aide à établir des contacts personnels.

Genève, droits de l'homme, enquêtes et missions

Pax Christi International a envoyé des missions d'enquête étudier la situation des droits de l'homme en Géorgie (1992), en Arménie et en Azerbaïdjan (1992), en Haïti (octobre 1993), au Soudan (novembre 1993), en Égypte, en Israël et dans les territoires occupés (décembre 1993), et une équipe d'observateurs en Angola en 1992. Son représentant à Genève et l'équipe qui l'assiste axent principalement leur activité sur les droits de l'homme, organisant des réunions d'information et intervenant dans les débats des sessions annuelles de la Commission des droits de l'homme et de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités.

À la quarante-huitième session de la Commission des droits de l'homme, en 1992, Pax Christi International est intervenue au sujet de la situation dans les territoires occupés, en Haïti, dans le Sahara occidental, au Haut-Karabakh, en Irlande du Nord et en El Salvador. Elle a aussi fait avec d'autres ONG des déclarations communes sur les droits de l'enfant, l'exploitation des femmes, le problème de la dette et le droit au développement.

À la quarante-quatrième session de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités (août 1992), Pax Christi International s'est exprimée sur des questions telles que Israël et les territoires occupés, l'ex-Yougoslavie, Bougainville, l'ex-URSS et, en étroite collaboration avec d'autres ONG, sur l'Année internationale des populations autochtones et l'apartheid, le racisme et la discrimination.

À la quarante-neuvième session de la Commission des droits de l'homme en 1993, ses interventions ont porté sur les droits de l'enfant, la situation de l'Église catholique grecque en Roumanie, l'ex-Yougoslavie, Haïti, la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, les droits des personnes détenues, le rôle de la jeunesse dans la promotion et la protection des droits de l'homme et la question de l'objection de conscience. De plus, Pax Christi a fait des déclarations communes avec d'autres ONG au sujet des mines terrestres antipersonnel et de l'extrême pauvreté.

À la quarante-cinquième session de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, en août 1993, Pax Christi International est intervenue sur des questions comme l'intolérance et la discrimination, l'ex-Yougoslavie et Haïti.

Pax Christi International a envoyé une délégation de six membres à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme tenue à Vienne en juin 1993.

Pax Christi International publie un bulletin bimensuel en anglais et en français. Ce bulletin contient des informations, l'annonce des activités, séminaires et conférences prévus et des nouvelles communiquées par les groupes affiliés, les sections nationales, le mouvement international et ses représentants auprès de l'ONU à New York et à Genève. Pax Christi International

/...

publie également un répertoire qui donne un aperçu de ses publications sur un large éventail de sujets, tels que les droits de l'homme, la sécurité et le désarmement, les relations Nord-Sud ou les Nations Unies.

Le bureau de New York présente périodiquement au Comité exécutif et aux commissions ou groupes de travail concernés de Pax Christi International des rapports détaillés sur ses travaux. Par ailleurs, il rend régulièrement compte dans les divers magazines des sections nationales de ce qui se passe aux Nations Unies et des actions qui y sont entreprises.
